



Infirmier de Pratique Avancée - H/F

Référence : SJD-2026-04598

CDI

OULLINS

- | | |
|---|---|
| ✓ Pôle : Hôpital Saint Jean de Dieu | ✓ Secteur : Pôle psychiatrie adulte G25 |
| ✓ Service : CMP OULLINS | ✓ Localisation : OULLINS |
| ✓ Niveau d'études : Bac +3/4 | ✓ Type de contrat : CDI |
| ✓ Niveau d'expérience : Tous niveaux d'expérience | ✓ Temps plein / Temps Partiel : Temps plein |
| ✓ Temps de travail : Temps plein ou partiel | ✓ Famille de Métier : Soins |
| ✓ Métiers : Infirmier | ✓ Ville : OULLINS |
| ✓ Mobilité : Aucune | ✓ Date de dernière mise à jour : 28/08/2026 |

Présentation

La Fondation ARHM est reconnue pour son engagement en santé mentale et en handicap, et agit concrètement pour l'inclusion des personnes dans la société. En rejoignant nos équipes de 1700 collaborateurs, vous participez activement à l'amélioration du parcours de soins et à la qualité de vie des patients, tout en exerçant votre expertise dans un cadre valorisant et autonome.

Vous serez intégré(e) au pôle Psychiatrie adulte, au sein du CMP Oullins, et serez référent(e) pour les patients stabilisés et en phase de consolidation, afin d'optimiser la fluidité et la cohérence de leur parcours de soins.

Quelles missions ?

Au sein des CMP, vous êtes un acteur clé du suivi des patients et de la coordination des soins :

- **Suivi clinique et évaluations avancées** : Vous réalisez des consultations approfondies, effectuez des évaluations psychométriques standardisées (MBC, BPRS, HAD, etc.), élaborez et mettez en oeuvre des plans personnalisés de soins, participez à l'ajustement des traitements et à la prévention des rechutes, en lien avec les psychiatres et dans le cadre des protocoles de délégation de soins.
Vous apportez votre expertise en évaluation psychiatrique, pharmacologie des psychotropes et psychoéducation.
- **Coordination du parcours patient** : Vous assurez la continuité des soins, anticipez et gérez les ruptures, et travaillez en lien avec l'hôpital, la médecine de ville et les structures médico-sociales (CLSM, GEM, associations).
- **Formation et partage des connaissances** : Vous contribuez à la montée en compétences des équipes, participez à des projets d'amélioration de la qualité et pouvez prendre part à des projets de recherche clinique.
Vous participez également à la supervision clinique des suivis individuels et de groupe réalisés par les IDE.

Indicateurs d'activité et d'évaluation

Le poste sera évalué sur des indicateurs reflétant à la fois la qualité du suivi des patients, l'efficacité de la coordination et votre implication dans la formation et l'amélioration continue :

- **Suivi des patients** : nombre de patients suivis en autonomie encadrée, nombre de consultations cliniques et d'entretiens réalisés, taux de continuité du parcours et prévention des ré-hospitalisations.
- **Coordination et pilotage** : nombre de réunions de coordination animées ou coanimées avec les différents acteurs du parcours (hôpital, ville, structures médico-sociales).
- **Formation et qualité** : implication dans la formation interne des équipes, participation aux démarches d'amélioration de la qualité et aux projets de recherche clinique.
- **Évaluation annuelle** : entretien conjoint médecin-cadre, basé sur ces indicateurs et sur les objectifs du pôle, afin d'accompagner le développement professionnel et le positionnement du poste.

Cadre réglementaire d'exercice

Le poste est exercé conformément à l'arrêté du 25 avril 2025 modifiant l'arrêté du 18 juillet 2018 et au décret n°2025-55 du 20 janvier 2025 relatifs aux conditions d'accès direct aux infirmiers en pratique avancée, en application de l'article R.4301-3 du code de la santé publique.

Quelle formation / diplôme ?

- Diplômé(e) DE d'Infirmier en Pratique Avancée (mention psychiatrie et santé mentale).
- Expérience solide en psychiatrie ambulatoire ou CMP (minimum 3 ans).
- **Maîtrise de l'évaluation psychiatrique, de la pharmacologie psychotropes et de la psychoéducation, avec capacité à fédérer les équipes et coordonner des projets de soins.**
- Motivé(e) par un poste où autonomie, responsabilités et impact sur le parcours patient sont au coeur des missions.

Ce qui fera la différence dans votre quotidien

- **Autonomie réelle** : Bureau individuel, outils numériques performants et liberté d'organisation.
- **Équilibre vie pro/vie perso** : Horaires de jour uniquement, sans garde ni astreinte.
- **Impact social concret** : Participation aux projets de la Cité (CLSM, GEM, associations).
- **Conditions avantageuses** : Statut cadre, rémunération attractive avec reprise de l'ancienneté à 100%, mutuelle famille, crèche d'entreprise et CSE dynamique.
- **Développement professionnel** : Possibilité de suivre des formations spécialisées et contribuer à l'amélioration continue du dispositif ambulatoire.

Conditions d'exercice

- Pôle : Psychiatrie adulte
- Type de contrat : CDI à temps plein ou temps partiel
- Lieu de travail : Oullins
-